

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 676

présenté par  
M. Touraine

-----

### ARTICLE 35 TER

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« dispositions prises »

les mots :

« conditions fixées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.